

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43 Nombre de Conseillers en exercice : 43 Nombre de Conseillers présents à la séance : 40 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

<u>Séance du 26 juin 2019</u>

OBJET:

DE-19-06-1-08) BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 : BUDGET ANNEXE RESTAURATION MUNICIPALE

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 13 juin 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents: Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

<u>Absents excusés</u>: Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. BAUMIÉ (pouvoir à M. BONAVENTURE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents: .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190626-lmc1H6348H2-BF Date de réception en Préfecture : 03/07/2019 Date de Publication : 01/07/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.2312-2 ;

Vu le budget primitif du budget annexe de la restauration municipale pour l'exercice 2019 ;

Vu le compte administratif du budget annexe de la restauration municipale pour l'exercice 2018 ;

Vu le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2019 du budget annexe de la restauration municipale ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 17 juin 2019,

<u>DÉLIBÈRE</u>

à la majorité (1 abstention(s): Mme POMMIER,),

ARTICLE UNIQUE : Approuve le budget supplémentaire pour l'exercice 2019 du budget annexe de la restauration municipale qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 32 776,68 €.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Date de réception en Préfecture : 03/07/2019

Date de Publication: 01/07/2019